

Agenda

groupe de travail
chantier statutaire des
SA reporté à la
demande d'une OS (pas
UNSA DD / UPSAE)

INFOS

Groupes de travail PFR
Groupe de travail
chantier statutaire
Groupe de travail fusion
de corps
Aucune date arrêtée

**Conseil de
perfectionnement
ENTE**
Reporté en janvier 2011

A paraître

En préparation

AUDIENCE AVEC LA DRH LE 17 NOVEMBRE, LES SUITES... CONSTERNANT !!!

Par courrier en date du 25 novembre dernier, la DRH a transmis aux organisations syndicales représentantes du personnel élues en CAP des SAE, un relevé de conclusions assorties d'explications pour le moins surprenantes sur les questions posées par l'intersyndicale lors d'une audience qui lui a été arrachée le 17 novembre dernier.

Consternant, pourquoi ?

Madame la DRH précise dans son courrier que le 10 mars dernier (*NDLR déjà 9 mois !!!*) de son souhait d'engager une réflexion, entre les OS et l'administration, sur l'intégration des SAE dans le NES dans le cadre d'un groupe de travail qui pourrait se réunir à compter de la fin de cette année.

Or, UPSAE rappelle que l'initiative n'était pas de son fait. Ce sont les OS, représentantes des SAE, qui se sont manifestées le 10 mars dernier en pleine CAP et ont exigé la création de groupes de travail dès le mois de Mai 2010.

Par ailleurs, Madame la DRH nous avait promis un engagement des travaux à l'Automne. Ne voyant aucun calendrier se profiler, UPSAE a saisi en septembre 2010 le bureau ATET lequel en réponse annonçait une probabilité de première réunion en octobre. Il n'en a rien été.

Le 17 novembre, la DRH nous a clairement annoncé la possibilité de fixer 1 à 2 réunions en décembre. Finalement elle ne propose qu'une seule réunion et qui plus est en a fixé la date le 21 décembre.

**Comment interpréter cette décision décalée par rapport
au sérieux de la situation des SAE sinon que cette réponse relève d'une
décision méprisante, plus communément connue sous le nom de
« foutage de gueule !!! ».**

UPSAE avait d'ailleurs prévu et régulièrement dénoncé depuis le relevé de conclusions de la DRH suite à notre audience de mars 2010, avec une pointe d'ironie amère, que l'automne s'achevant au 1^{er} jour de l'hiver, il y avait lieu de craindre une année blanche pour les SAE.

UPSAE, un syndicat devin ou visionnaire ??? Non !!! UPSAE est résolument au cœur de la réalité et à même d'apprécier toute l'attention que porte notre ministère aux SAE.

Il suffit pour s'en convaincre de constater les effets dévastateurs, pour certains lauréats des concours tant externes qu'internes, des protocoles d'affectation pour lesquels l'administration prétend vouloir trouver un équilibre entre la nécessité d'assurer le service public sur l'ensemble du territoire et la volonté d'améliorer les conditions de travail des agents affectés dans les services structurellement déficitaires.

Ces arguments ne sauraient tenir puisque l'effondrement du service public est la résultante de la RGPP et non celle de la responsabilité des agents, ce qu'UPSAE a rappelé de vive voix à la DRH lors de l'audience du 17 novembre.

A la lecture de son relevé de conclusion, la DRH fait mine de nous entendre mais reste dans une position archaïque d'un ministère qui s'entête à privilégier la filière technique par rapport à la filière administrative.

En lisant notamment le décret sur la réorientation professionnelle paru au JO du 12 novembre dernier et le décret du 19 mars 2010 sur les SA à statut commun, UPSAE vous laisse juge d'apprécier l'avenir des SAE au sein du MEDDTL qui risque fort d'être contraint et forcé, ces derniers ne pesant plus sur l'échiquier du MEDDTL sauf à demeurer plus que jamais des variables d'ajustement pour occuper les postes des secteurs dits en souffrance et les postes dont « personne » ne veut, ou alors à profiter de nos compétences sans jamais nous rémunérer en tant qu'attachés.

Si l'administration se défend d'une telle priorité technique, pourtant affichée et dénoncée par les représentants des SAE, les faits parlent d'eux même.



Les travaux de fusion des corps techniques relevant de la catégorie B sont engagés de longue date alors que ceux de la filière dite « administrative » de la même catégorie n'ont pas débuté, pas plus que n'ont débuté les travaux relatifs à l'intégration dans le NES des SAE ou encore ceux liés à la PFR opposables pourtant dès 2011. L'administration sait que les OS sont prêtes depuis fort longtemps à travailler sur tous les champs revendiqués. UPSAE a d'ailleurs remis son rapport en mars 2010, rapport devant servir, selon les propres mots de l'administration, de « pierre angulaire » dans le cadre des travaux sur le statutaire B au sein de notre ministère.

En application de la circulaire du 22 octobre 2010, les TS se voient attribuer d'une « prime exceptionnelle » de 220 €, or les SAE sont écartés de toute revalorisation indiciaire et de tout « coup de pouce exceptionnel » de la part de notre ministère. Malheureusement, la liste des discriminations patentées à l'encontre des SAE et de toute la filière administrative est loin d'être exhaustive.

La DRH d'une part « confirme » son intention de solliciter – à l'occasion de la fusion et de l'intégration dans le NES – une révision à la hausse du taux de promotion par rapport à ce qu'il est aujourd'hui, d'autre part affirme la volonté du MEDDTL d'harmoniser son régime indemnitaire avec celui du MAAP, dans le cadre du budget triennal 2011-2013, soutenant en l'espèce que la PFR offrira des marges de manœuvre réglementaires pour y parvenir.

Dont acte, mais l'intention ne vaut pas action et face aux promesses jamais tenues, UPSAE émet toutes réserves d'usages contre de telles annonces ou affirmations.

Ces affirmations, qui relèvent plus de l'effet d'annonce - une vieille ruse dont l'histoire regorge d'exemples quant à son efficacité – correspondraient bien à celles faites par le gouvernement dans le sens où la manne financière dégagée par les non remplacements d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite devait profiter aux agents actifs. C'est notamment le cas de notre ministère entraînant de fait une augmentation de la part pouvant être redistribuée.

UPSAE s'interroge à qui profite cette manne ?

En résumé, malgré nos audiences arrachées et les échanges qui s'en sont suivis, la DRH veut s'exonérer de toute responsabilité en soutenant une gestion 2010 achevée. Pourtant, toutes les textes émanant de la DRH prônent le dialogue social !



Rappelez vous de l'histoire, qu'UPSAE vous a déjà contée dès mars 2010, de la grenouille qui se laisse ébouillanter.

Si on plonge une grenouille dans un chaudron contenant de l'eau bouillante (à ne pas faire bien sur) elle va se débattre et se placera rapidement en situation de réaction/adaptation. Instinctivement, elle se saura en danger et elle fera alors tout ce qui est possible pour sauver sa vie. En revanche, une grenouille toujours plongée dans un chaudron contenant une eau à la température ambiante se sentira en sécurité, se détendra lorsque la température de l'eau augmentera lentement. Tristement, elle « s'adaptera » jusqu'à se laisser ébouillanter et mourir.

Malheureusement, force est de constater que l'être humain réagit souvent comme ces pauvres grenouilles à savoir rapidement lorsque de grands bouleversements brusques marquent son environnement, mais paraît incapable de répondre à des changements à la fois lents et progressifs.

Depuis le décret du 19 mars 2010, UPSAE constate l'immobilisme et l'inaction de l'administration qui reporte de façon incessante tout examen de mesures légitimes exigées par les OS et fortement attendues par les SAE, sur tous les champs notamment indiciaire, indemnitaire, promotion.

DERNIERE MINUTE !

M. MONTEILS, Secrétaire général du MEDDTL, s'est déplacé à Limoges le vendredi 10 décembre dernier et UPSAE n'a pas manqué de l'alerter sur cette situation d'immobilisme intolérable et sur la responsabilité exclusive de l'administration envers les SAE. UPSAE l'a sollicité pour que tous les travaux s'engagent dans les meilleurs délais. M. le Secrétaire Général a pris note.

UPSAE n'est bien évidemment pas dupe. Tous les SAE sont concernés, alors ensemble engageons nous et mettons en place des actions concertées pour 2011.

Pour les optimiser, faites moi remonter vos propositions à l'adresse suivante :
remy.ronvel@i-carre.net

UPSAE vous fera part de la synthèse qui s'en dégagera dans les meilleurs délais pour que
2011 SOIT UNE ANNÉE DE RÉACTION FORTE ET UNANIME.